

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2021

SIAEP VAL DE LOIRE ET PAYS FORT

(Extrait du rapport annuel 2021
sur le prix et la qualité du service public
Disponible au siège du syndicat)

TERRITOIRE

11 598 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP Val de Loire et Pays Fort regroupe les **20 communes** suivantes:

ASSIGNY,	DAMPIERRE EN CROT,	SAINTE GEMME EN SANCERROIS,	THOU,
BANNAY,	JARS,	SANTRANGES,	VILLEGONON.
BELLEVILLE SUR LOIRE,	LA CHAPELOTTE,	SAVIGNY EN SANCERRE,	
BLANCAFORT,	LE NOYER,	SUBLIGNY,	
BOULLERET,	LÉRÉ,	SURF ES BOIS,	
CERNOY EN BERRY,	PIERREFITTE ES BOIS,	SURY PRÈS LÉRÉ,	

EXPLOITATION

**Par la société S.A.U.R.
En affermage**

La société S.A.U.R. a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
L'eau est distribuée à **7 305 abonnés**.

PRODUCTION

3 ressources

Des ressources propres au syndicat: 3 puits captant la nappe alluviale de la Loire ont produit **1 060 721 m³** d'eau brute.

DISTRIBUTION

**Un réseau de 835,913 km
709 234 m³ consommés**

En 2021, les abonnés ont consommé **709 234 m³**, soit en moyenne **266 litres par abonné et par jour**.

Par ailleurs, un volume total de 97 599 m³ a été importé vers le SIAEP Val de Loire et Pays Fort pour alimenter Blancafort et un volume total de 158 680 m³ a été exporté vers des services voisins.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement hydraulique du réseau était de 76,02 %** en 2021.

QUALITE

Conforme

La ressource en eau et ses périmètres de protection sont déclarés d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 5 octobre 2004.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est conforme aux valeurs limites réglementaires.

PRIX

**300,71 € pour 120 m³
Soit 2,51 € /m³**

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2022, 300,71 € TTC, avec une **augmentation par rapport à 2021 de + 4,58 %**.

Sur ce montant, 45% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 39% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes et redevances s'élèvent à 16%.